

Résultat
militaire
et financier
de la conquête
de l'Italie.

49 av. J.-C.

Quoi qu'il en soit, l'évacuation de l'Italie, tout en étant pour César un grand gain, ne laissait pas que d'être aussi un grand embarras. Militairement parlant, des moyens d'action considérables allaient faire défaut à Pompée pour affluer chez son rival. Dès le printemps de 705, son armée, renforcée d'une multitude de contingents levés partout en masses, comptait un grand nombre de légions nouvelles, en sus de ses neuf vieilles légions. Mais il lui fallait laisser en Italie une garnison puissante : il lui fallait prendre d'immédiates mesures pour empêcher le blocus auquel Pompée, maître absolu des mers, ne manquerait pas de tenir aussitôt la main : il fallait écarter de Rome la disette, suite de ce blocus. Toutes complications graves qui venaient s'ajouter à la tâche guerrière de César, déjà difficile par elle-même. Pour ce qui était des finances, il avait eu cette chance heureuse qu'on lui laissât le trésor public. Mais les principales sources de

— Et il ajoute : « Si les trente cohortes de Domitius eussent été campées devant Rome avec les deux premières légions de Pompée ; si les légions d'Espagne, celles d'Afrique, d'Égypte, de Grèce, se fussent portées, par un mouvement combiné, sur l'Italie, par mer, il eût réuni avant César une plus grande armée que celui-ci. » — D'autres, au contraire, louèrent la résolution de Pompée comme un coup de maître, et ne virent dans le départ pour la Grèce qu'une manœuvre habile qui déplaçait la guerre tout à son avantage. Pompée ne pouvait plus rien faire d'utile en Italie. Il y aurait promptement et infailliblement succombé. En Grèce, en Orient, comme on l'a vu plus haut, il disposait d'immenses ressources. Aux yeux des princes restaurés par lui, il était le vrai représentant de Rome. En Orient, il trouvait et l'argent et les vaisseaux, à l'aide desquels il concentrait ses troupes, les expédiait sur toutes les mers, et des hommes et des munitions. En Orient, pays immense, il échappait à César, le fatiguait et l'épuisait. — Ce plan, il est certain qu'il l'a conçu et qu'il l'a voulu exécuter. Il y trouva même le succès, jusqu'au jour où, quittant malgré lui l'offensive, il s'arrêta et combattit. — Nous empruntons ces considérations à l'auteur estimé d'une *Hist. Rom.*, le docteur Peter, II, p. 331. Elles ont assurément du spécieux. Mais Pompée n'en avait pas moins eu le tort grave de se laisser surprendre et acculer dans Brindes, avant d'avoir pu se défendre ; et surtout d'abandonner Rome, en proie à la panique, la laissant, ville et trésor public, à la merci de César. Quant la capitale tombe, l'envahisseur a vaincu plus qu'à demi ; l'envahi perd courage et croit tout perdu. — A la place de Pompée, César et Napoléon se seraient attachés à la défense de Rome et de l'Italie.]

revenu lui étaient fermées : les tributs orientaux allaient se verser chez l'ennemi. Les besoins démesurément accrus de l'armée, les approvisionnements nécessaires à la population affamée de Rome, dévorèrent en un clin d'œil les sommes dont s'empara César, quelque grosses qu'elles fussent. Il se vit obligé bientôt de recourir au crédit privé, et ce moyen ne pouvant lui donner qu'un court répit, déjà l'on s'attendait à la seule issue qui semblait ouverte, au régime fatal des confiscations en masse¹.

Sous le rapport politique, César, en mettant le pied en Italie, y rencontrait des difficultés encore plus sérieuses, nées de l'état des choses. L'inquiétude était partout dans les classes qui possédaient : on croyait à un bouleversement anarchique. Amis et ennemis voyaient dans César un second Catilina, et Pompée croyait ou affectait de croire qu'il n'avait été poussé à la guerre civile que par l'impossibilité de payer ses dettes, pensée tout simplement absurde. En réalité, les antécédents de César n'étaient rien moins que rassurants ; et l'on s'effrayait bien plus quand on jetait les yeux sur les hommes à sa suite ou de son entourage. Perdus tous de mœurs et de réputation, tous débauchés notoires, les *Quintus Hortensius*², les

Résultat
politique.

Craines
d'anarchie.

¹ [On aurait de même redouté les proscriptions si Pompée eût été vainqueur. « Leur langage est cruel, » dit Cicéron, parlant de Lentulus, de Scipion et autres, « à ce point que je m'épouvanterais de leur victoire. » (*In oratione ita crudeles ut ipsam victoriam horrerem!*) Ailleurs, il dit de même : *Tanta erat illis crudelitas ut non nominatim, sed generatim proscriptio esset informata* (*ad fam.* 7, 3, 4, 14. — *Ad Att.* 8, 11. — 11 6.)

² [*Quintus Hortensius Hortalus*, le fils du grand orateur (qui mourut dans la retraite vers 704). Il avait mené une vie dissipée : chassé par son père, il courut le monde : Cicéron le trouva à Laodicée, dans la compagnie de gladiateurs et de gens de basse profession (*ad Att.* 10, 18, 6, 3). Hortensius avait songé à l'exhérer (Val. Max. 5, 9, 2). — Il courut à César au début de la guerre civile, et c'est lui qui alla saisir Ariminum, passant le premier le Rubicon (*Suet. Cæs.* 31. — *Plut. Cæs.* 32). A peu de temps de là, il rendit de bons offices à Cicéron et à sa famille (*ad Att.* 10, 12, 16, 17, 18). Il commanda ensuite une escadre. — Après la mort de César, il revient au parti républicain, commande en Macédoine, est proscrit, fait tuer *G. Antonius*, frère de Marcus, et après Philippes, où il est fait prisonnier, est exécuté sur le tombeau de sa victime.]

50 av. J.-C.

Gaius Curion, les Marcus Antonius, ce dernier beau-fils du catilinarien Lentulus, exécuté jadis par ordre de Cicéron, se tenaient au premier rang à ses côtés : les postes de haute confiance étaient donnés à des hommes qui depuis longues années ne songeaient plus même à faire le compte de leurs dettes ; et l'on voyait les lieutenants du proconsul, non pas seulement entretenir des danseuses — combien d'autres en faisaient autant ! — mais parader en public avec des courtisanes¹. Quoi d'étonnant à ce que les citoyens sérieux, étrangers aux partis politiques, ne présageassent que proclamations d'amnistie en faveur des criminels les plus éhontés, naguère exilés de Rome, que radiation des livres de créance, que confiscations, proscriptions et meurtres, que pillages en règle par la soldatesque gauloise lâchée dans les rues de Rome ? Mais le « monstre » en cela donna le démenti à ses amis et ennemis. Et tout d'abord, en mettant le pied dans la première ville d'Italie, dans Ariminum même, il avait défendu au simple soldat de se montrer en armes, en dedans des murs : il avait protégé contre les excès toutes les cités, quelles qu'elles fussent, qu'il y eût trouvé un bon ou un hostile accueil. Quand le soir, sur le tard, la garnison révoltée lui livrait la ville de Corfinium, il voulut, en dépit des traditions militaires, différer l'occupation jusqu'au lendemain matin, craignant d'exposer les habitants à la colère de ses soldats et aux hasards d'une entrée de nuit². Les prisonniers faits sur ses adversaires étaient-ils de simples soldats ? Comme il les savait indifférents en matière de politique, il les fondait dans ses propres troupes. Avait-il affaire aux officiers ? Non content de les épargner, il les relâchait sans dis-

César y apporte le remède.

¹ [Allusion à Antoine, que César laissera en Italie, en qualité de propréteur, et qui, au grand scandale de Cicéron, parcourra les villes, ayant la mime *Cythéris* dans sa litière ouverte, sa femme dans une autre, et suivi de sept autres litières encore, remplies de ses amis et amis (*ad Att.* 10, 10).]

² [*B. c. I*, 21].

tinction de personnes, sans exiger d'eux aucune promesse ; et ce qu'ils réclamaient comme leur appartenant leur était rendu sans difficulté, sans regarder de près au bien ou au mal fondé de leur demande. Ainsi agit-il envers Lucius Domitius¹ : il renvoya même à Labiénus, jusque dans le camp ennemi, et son argent et ses bagages. Malgré son extrême pénurie d'argent, il ne saisit jamais les biens énormes de ses adversaires, absents ou présents ; et plutôt que de s'aliéner la classe des propriétaires, en remettant en vigueur les contributions foncières, légalement dues, mais tombées en désuétude (VI, p. 6), il aima mieux emprunter à ses amis. A ses yeux, vaincre l'ennemi ne constituait que la moitié, moins que la moitié de sa tâche ; et à l'entendre lui-même, il ne pouvait imprimer à son œuvre le cachet de la durée qu'en faisant grâce aux vaincus². De même on le voit,

¹ [*B. c. I*, 23, et *supra* p. 247, n. 2. — V. aussi *App.* 2, 38. — Cependant le fait a été d'abord contesté. *Cic. ad Att.* 8, 14.]

² [On ne connaît bien César que quand on lit dans la correspondance de Cicéron, et la lettre qu'il écrivit à celui-ci (*ad Att.* 9, 16), et celle qu'il adresse à *Oppius et Balbus*, ses familiers (*ad Att.* 9, 7, c). Il sait gré à Cicéron « d'avoir bien auguré de lui : rien n'est plus loin de lui que la cruauté... Peu lui importe que ceux qu'il a mis en liberté [à Corfinium], s'en retournent à l'ennemi : il aime mieux, avant tout, rester semblable à lui-même (*nihil enim malo, quam et me mei similem esse, et illos sui*)! » — Et à Balbus : « J'agis d'autant plus volontiers selon votre conseil, que je ne fais, d'ailleurs, que ce que j'ai résolu de moi-même, en me montrant le plus doux possible, et en travaillant à me réconcilier avec Pompée. » Ici je cite textuellement d'admirables paroles : « *Temptenus hoc modo, si possumus omnium voluntates recuperare et diuturna victoria uti : quoniam reliqui crudelitate odium effugere non potuerunt, neque victoriam diutius tenere præter unum L. Sullam, quem imitaturus non sum. Hæc nova sit ratio vincendi ut misericordia et liberalitate nos muniamus.* (Essayons par là de ramener à nous, s'il est possible, les volontés de tous, et usons ainsi de notre victoire d'aujourd'hui : les autres, se montrant cruels, n'ont pu éviter la haine, et consolider la victoire, sauf un seul, L. Sylla, que je n'imiterai point. Telle est, pour vaincre, ma recette nouvelle : le pardon et la bienveillance me seront un rempart). » Et il continue sur ce ton, en racontant comment il renvoie avec la vie sauve, *Gn. Magius*, le second ingénieur de Pompée qu'il ait fait prisonnier. — Balbus et Oppius, qui écrivent à César, à qui César répond, et dont Cicéron communique ici les dépêches, étaient des hommes importants. — L'un, *L. Cornelius*

voit, le long de la route de Ravenne à Brindes, renouveler sans cesse auprès de Pompée, et la demande d'une entrevue, et la proposition d'un arrangement acceptable¹. Mais, de même qu'auparavant elle n'avait rien voulu entendre, de même, après son émigration inattendue et honteuse, l'aristocratie, dans sa colère, s'emportait jusqu'au délire; et les menaces de vengeance dans la bouche du vaincu faisaient étrangement contraste avec l'attitude conciliante du vainqueur. La correspondance tous les jours échangée entre le camp des émigrés et leurs amis restés en Italie, ne parlait plus d'autre chose que des confiscations et des proscriptions futures, que de l'épuration du Sénat et de l'État : auprès

Menaces
des émigrés.

61 av. J.-C.

Balbus major, Espagnol, né à Gadès, avait rendu des services à la République dans les guerres contre Sertorius. Arrivé à Rome, il était entré dans la tribu caustuminienne. Riche, ami de Pompée et de César, son ingénieur (*præfectus fabrum*) en Espagne, en 693, et dans les Gaules, son mandataire avec Oppius pour l'administration de sa fortune privée, il fut un jour accusé d'*usurpation du titre de citoyen romain*. Il eut pour défenseurs Pompée et Crassus, auxquels se joignit Cicéron, dont le plaidoyer, curieuse étude de droit public, nous a été conservé (*pro Balbo*). Balbus acquitté resta l'intime de César, et l'ami de Cicéron. Pendant la guerre civile, on le trouve à Rome, travaillant à la conciliation des partis. Plus tard, il est du parti d'Octave. Il avait écrit des *Ephémérides* (Suet. *Cæs.* 81), et veilla à la continuation des *Commentaires* de César. — G. Oppius mena à Rome la même vie d'affaires que Balbus, aussi dans l'intérêt de César, et de concert avec l'Espagnol naturalisé. Au temps d'Aulu-Gelle, il existait encore toute une correspondance entre lui et César. On sait l'anecdote racontée par Plut. (*Cæs.* 17), et Suetone (*Cæs.* 72) Un jour, durant un orage, le Triumvir fit entrer son ami, malade et délicat, dans une petite hutte, et coucha en plein air. — Après la mort de César, Oppius se rangea aussi du côté d'Octave. Niebuhr et quelques autres lui attribuent la rédaction du livre de *Bello africano*, dans les *Commentaires*. Il écrivit, d'ailleurs, une série de biographies sur les principaux hommes politiques de son siècle.]

¹ [Ainsi, après le Rubicon franchi, il négocia avec Pompée, par l'intermédiaire de L. César et du préteur Roscius (*B. c.* 1, 7-11) : devant Brindes il employa *Numerius Magius Cremona* (1, 24, 26; v. p. 253, n. 2) : à Rome il veut que le Sénat envoie des députés à Pompée (1, 32) : en Illyrie, plus tard, il renouvelle ses tentatives par la bouche de L. Vibullius Rufus : sur l'Aspos, par la bouche de P. Vatinius (3, 10, 19) : et enfin par celle de Scipion, beau-père de Pompée (3, 57-58). — Et l'historien Velléius en fait la remarque : *nil relictum a Cæsare, quod servandæ pacis causa tentari posset : nihil receptum a Pompeianis...* Il faut lire tout le passage (2, 49).]

de ces beaux projets la restauration de Sylla n'avait été que jeu d'enfants; et les modérés du parti en ressentirent une juste épouvante. Tant de folie à côté de tant d'impuissance, tant de modération au contraire et de sagesse chez le plus fort, ne tardèrent point à produire leur effet. La foule des gens pour qui l'intérêt matériel passait avant l'intérêt politique se jeta dans les bras de César. Dans les villes de l'intérieur on portait aux nues « la » loyauté, la douceur, la sagesse » du vainqueur : et ses adversaires eux-mêmes reconnaissaient qu'un tel hommage lui était dû. La haute finance, les publicains et les chevaliers-juges, au lendemain du désastreux naufrage du parti constitutionnel en Italie, n'inclinaient aucunement à se confier plus longtemps à d'aussi tristes pilotes : les capitaux revenaient sur l'eau et « les riches » retournaient au travail quotidien de leurs registres » d'échéances! » Et dans le Sénat, la grande majorité, quant au nombre tout au moins, — car, à vrai dire, on n'y comptait que bien peu de sénatoriaux considérables et influents, — en dépit des ordres de Pompée et des consuls, demeurait en Italie, beaucoup même dans Rome, et s'accommodait du gouvernement césarien. En se montrant indulgent au delà de toute mesure, César avait calculé juste : bientôt se calmèrent les frayeurs et les angoisses des classes qui possédaient, et le désordre ne menaça plus. C'était là un gain d'immense conséquence pour l'avenir. Écarter l'anarchie, écarter les non moins dangereuses terreurs de son attente, était la condition première et nécessaire de la réorganisation de l'État. Pour le moment, cependant, la douceur de César lui faisait plus de mal que s'il eût recommencé les fureurs des temps de Cinna et de Sylla : ses ennemis ne se changeaient point en amis : ses amis lui devenaient hostiles. Tous les Catiliniens à sa suite murmuraient, ne pouvant ni tuer ni piller : tous ces enfants perdus, ces coureurs désespérés d'aventures, hommes de talent

La foule des gens
tranquilles
gagnée à César.

Irritation
des anarchistes
contre César.

souvent, ne donnaient que trop à prévoir les plus dangereux écarts. Quant aux républicains de toutes nuances, le pardon du vainqueur n'amenait ni leur conversion, ni leur apaisement. Selon le *Credo* du parti catonien, le devoir envers la patrie déliait de tous les autres devoirs : César vous faisait-il grâce de la liberté, de la vie? Vous n'en restiez pas moins en droit, vous étiez obligé même de reprendre aussitôt les armes, ou tout au moins de comploter contre lui. Certaines fractions plus modérées du parti constitutionnel s'arrangeaient assez de recevoir paix et protection du nouveau monarque, elles n'en maudissaient pas moins du fond du cœur et le monarque et la monarchie. Plus se manifestait en plein jour le système nouveau de gouvernement, plus les sentiments républicains allaient s'affirmant dans les consciences de la grande majorité des citoyens, aussi bien chez les citadins de la capitale, davantage ouverts à la vie politique, que chez les populations plus énergiques des villes et des campagnes italiennes; et les constitutionnels de Rome pouvaient sans exagération mander à leurs amis dans l'exil que toutes les classes, tous les individus étaient nettement pompéiens. Cette disposition fâcheuse des esprits s'aggravait encore par la pression morale que les hommes importants et énergiques du parti, tous en émigration, exerçaient sur la cohue des petits et des tièdes. L'homme honnête se sentait un remords à ne point quitter l'Italie¹. A ne point prendre la route de l'exil, en compagnie des Domitius et des Métellus; à s'en aller s'asseoir au Sénat, à côté des mannequins de César, les demi-aristocrates se seraient cru retombés dans la plèbe. Il n'était pas jusqu'à l'indulgence du maître qui ne donnât à cette opposition d'abord passive un accent plus prononcé : César ne voulant pas du régime

¹ [Voyez les angoisses de conscience de Cicéron, si longtemps indécis, et demandant conseil à ses amis, dans toutes ses lettres d'alors.]

de la terreur, ses adversaires cachés s'enhardissaient sans grand danger jusqu'à l'hostilité déclarée. Il en fit promptement l'expérience, et cela au sein du Sénat. Il avait commencé la lutte, voulant délivrer ce même Sénat, que ses oppresseurs menaient par la peur. Le but une fois atteint, il voulut obtenir un *bill* d'indemnité et en même temps faire voter la continuation de la guerre. En conséquence, dès qu'il arriva devant les portes de Rome (fin mars), les tribuns du peuple, ses adhérents, convoquèrent pour lui la Curie (4 avril)¹. La réunion fut assez nombreuse : il y manquait pourtant les plus notables parmi les sénateurs non émigrés : il y manquait Marcus Cicéron, l'ancien chef de la majorité asservie²,

Résistance
passive du Sénat.

¹ [B. c. 1. 32-33. Ces tribuns étaient Antoine et Cassius : César ne pouvait faire la convocation, étant proconsul. De même l'assemblée eut lieu hors des portes.]

² [Pompée quittant Rome avait proposé Cicéron à la garde des côtes campaniennes (*ad fam.* 16 : 11. — *ad Att.* 7 : 7). A Formies, où il va d'abord, celui-ci voit Lentulus, le consul, et se répand en plaintes, en gémissements sur la situation. Il ne sait s'il doit persister dans le parti de Pompée, dont la cause, mal conduite, lui semble désespérée. — A Minturnes, il s'entretient avec Lucius Caesar, porteur de paroles pour l'*Imperator*. — Puis, quand il apprend, en Campanie, que Pompée a battu en retraite sur Brindes, ses incertitudes redoublent. Il ne veut pas se donner à César, qui cherche à le gagner par mille moyens : il hésite à suivre au-delà des mers le déplorable général de la République! « En attendant il ne fait rien, ne bouge pas, et vit tranquille à Formies : » voilà la seule réponse que Trébatius rapportera de lui à César (*ad Att.* 7 : 17). César alors de lui écrire lui-même : pareille réponse évasive (*ad Att.* 8, 9). Enfin César quitte le camp de Brindes et part pour Rome. Il adresse à Cicéron une invitation nouvelle, et plus pressante en même temps qu'amicale : il a besoin de lui, de son conseil, de son crédit (v. sa lettre relatée dans celle *ad Att.* 9 : 6). Il lui fait écrire encore par Oppius et Balbus (*ad Att.* 9 : 7). Rien ne fait. « Comment aller à César? plus de lois! plus de tribunaux, ni de Sénat! Il n'y a que passion, audace, dépense folle et besoins énormes chez tous ces affamés! Comment voulez-vous que la fortune des particuliers, que celle de la République y suffise! (*ibid.*) » — Il ne croit pas à la clémence, à l'amour de l'ordre chez César, et il revient souvent sur ce sujet (*ad Att.* 9, 9). Comme si Pompée n'avait pas lui aussi fait de sanglantes menaces! (*Gnaeus nosler sullani regni similitudinem concupivit*). « Comme s'il ne voulait pas, lui aussi, affamer Rome et l'Italie, ravager, brûler les champs, ravir l'argent des riches (*ad Att.* 9 : 9)!

Le 27 mars, César est à Sinuessa. Nouvelle lettre à Cicéron; nouvelles instances rassurantes (*ad Att.* 9 : 16). Cicéron ne va pas au

le propre beau-père de César, Lucius Pison¹; et ce qui pis est, les sénateurs présents ne se montrèrent point disposés à donner les mains à ses motions. A sa demande de pleins pouvoirs pour continuer la guerre, un des deux seuls consulaires qui assistassent à la séance, un homme dont toute la vie s'était passée à craindre, et qui ne souhaitait rien qu'une mort tranquille dans son lit, *Servius Sulpicius Rufus*, pour le nommer, émit l'avis que César mériterait bien de la patrie s'il abandonnait le dessein de porter la lutte en Grèce et en Espagne². César alors de proposer que le Sénat se fit auprès de Pompée l'intermédiaire de ses offres de paix. A cela, nulle objection : mais les menaces des émigrés contre quiconque restait neutre les glaçaient tous d'effroi, et il ne se trouva personne qui voulût être l'envoyé de paix³. L'aristocratie répugnait à aider César à bâtir son trône; et le

rendez-vous : César alors va le trouver chez lui, à Formies (28 mars). Ici le grand orateur retrouve quelque fermeté, et la dignité du caractère. — Il ne lui sied pas de s'employer pour la paix, en obéissant aux intentions de César, à l'encontre de la volonté du Sénat. « Je ne veux point être là : ou je tiendrais ce langage, et je » dirais bien d'autres choses encore que je ne puis taire, ou il me » faut ne pas y aller! (*ad Att.* 9 : 18). On se sépare là-dessus, et en froid. Mais Cicéron est content de lui-même (« *At ego me amavi,* » *quod mihi jam pridem usu non venit*). Je l'ai offensé; raison de » plus pour agir prudemment! »

A quelque temps de là César lui écrit encore de Rome : il lui pardonne son abstention, mais pendant ce temps, soit affection pour Pompée, soit plutôt affection pour la République légitime et aristocratique, Cicéron a enfin pris son parti, et malgré les incitations de Curion qui le visite, en se rendant en Sicile, malgré les assurances qui lui sont données, il quitte l'Italie, s'embarque à *Cajeta*, le 11 juin, avec douleur, mais avec sa conscience pour compagnie (*ad Att.* 10, 4).]

¹ « *Adjuvat etiam Pison, quod ab urbe discedit, et condemnat generum suum* (*ad fam.* 14, 14).

51 av. J.-C.

² [Consul en 703 avec M. Claudius Marcellus (p. 202). *Servius Sulpicius Lemonia Rufus* fut l'ami de Cicéron, qui le vante comme un orateur et un jurisconsulte réputé (*Brut.* 41). Il fut l'un des accusateurs de *Murèna*, consul élu pour 691. — C'est lui qui, *interroi* en 702, avait nommé Pompée « consul sans collègue. » — Plus tard, après Pharsale, César le fit proconsul en Achaïe (*ad fam.* 4, 3). Il mourut (711) au camp d'Antoine, sous Modène, où le Sénat l'avait envoyé en mission.]

³ [B. c. 1, 33.]

Collège suprême montrait la même inertie qu'au jour tout récent encore où, grâce à cette inertie même, le Triumvir avait pu rendre absolument illusoire la nomination de Pompée à la dignité de généralissime de la guerre civile. Demandant à son tour le même titre, il échoua pareillement. D'autres obstacles étaient aussi devant lui. Voulant régulariser sa position quand même, il souhaita la dictature, mais comment le faire dictateur? Aux termes de la Constitution, on ne pouvait tenir l'investiture que d'un des Consuls. César tenta bien d'acheter *Lentulus* : dans le désordre de la fortune de cet homme, rien de plus naturel que de compter sur un tel moyen! La tentative ne réussit pas. Puis voici que le tribun du peuple *Lucius Metellus* proteste contre les actes du tout puissant Proconsul : il fait mine de défendre de son corps les caisses du Trésor, où les affidés de César sont venus violemment puiser¹. César ne pouvait pas s'arrêter devant l'inviolable! Passant outre, il agit du moins en toute douceur, et, sauf en cette circonstance, il s'abstint des voies de fait. Il parla au Sénat le langage qui tout récemment encore était dans la bouche des constitutionnels : « il aurait voulu ne pas s'écarter de la » légalité, et réorganiser l'État avec le concours des » grands pouvoirs publics : mais puisqu'on lui refusait

¹ [V. *supra* p. 26. Il y prit (selon *Orose*, 6, 15), 4135 livres d'or, et 900,000 livres d'argent (environ 8,000,000 fr.); plus encore selon *Pline* (33, 17, 3). — *Métellus* le menaça des malédictions divines — « Il violait le trésor destiné à repousser les Gaulois! — Les Gaulois » ne sont plus à craindre, répondit César : je les ai domptés (*App.* 2, 42). — V. aussi toute cette scène dans *Plut. Cæs.* 35. « Après la » guerre, dit-il à *Marcellus*, tu pourras jouer à l'orateur! » Et comme l'autre persiste, César s'irrite, et le menace de le faire tuer : « Ne vois-tu donc pas qu'il m'est plus difficile de dire le mot, » que de faire la chose! » — Cette voie de fait nuisit à César, dans l'opinion : il l'a, comme on sait, dissimulée dans ses Commentaires, 1, 14 et 33. — Le *L. Metellus Creticus*, dont il est ici question, n'est guère connu que par l'incident qui vient d'être relaté (*Plut. Cæs.* 35. *Pomp.* 62. — *Dio Cass.* 12, 17. — *App. B. c.* 2, 41. — *Cæs. B. c.* 1, 33. — *Cic. ad Att.* 10, 4). — Il a probablement péri dans le flot des guerres civiles.]